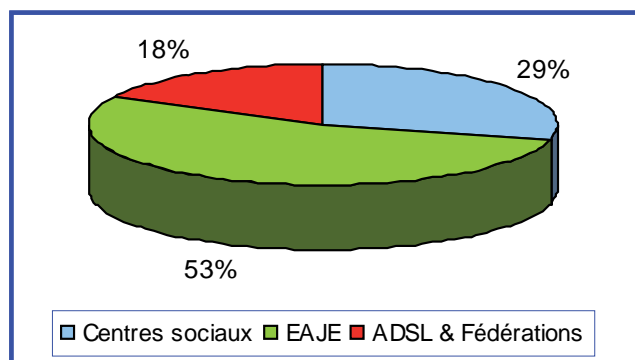


Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **520 les associations de la branche dans la région** : 150 centres sociaux, 279 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 89 autres associations de développement local (ADSL), et 2 fédérations (ACEPP ou FCSF¹).



Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants
ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région PACA, les résultats suivants concernent donc **307** associations pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 103 centres sociaux, 134 associations d'accueil de jeunes enfants, 70 autres associations de développement social local et fédérations. L'échantillon des 95 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 30 centres sociaux, 38 établissements d'accueil de jeunes enfants,

¹ ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

et 27 associations de développement local ou fédérations.

La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 9 ETP (taille moyenne identique à la moyenne nationale) : 14 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 8 ETP moyens dans les EAJE et 5 ETP moyens dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.

Les associations de la région sont de taille supérieure à la moyenne nationale : 67% des centres sociaux de la région emploient au moins 10 ETP (50% en moyenne nationale) ; 31% des EAJE emploient au moins 10 ETP (19% en moyenne nationale); et enfin, 22% des associations de développement social local emploient au moins 10 ETP (contre 13% au niveau national).

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	PACA			National		
	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	11%	14%	70%	14%	22%	68%
5 à 9	22%	55%	8%	36%	59%	19%
10 à 19	54%	31%	22%	37%	18%	12%
20 à 49	13%			13%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les salariés de la région

Les effectifs

Les salariés ayant travaillé pour une association de la branche² en 2009 sont estimés à 6 500 en PACA. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 2 600.

La masse salariale globale de ces 307 associations est estimée à 61 millions d'euros, soit une moyenne de 201 000 euros par associations

² Champ de l'étude

(la moyenne nationale est de 205 000€ par association) : elle atteint en moyenne 301 000 dans les centres sociaux, et 154 000 dans les EAJE.

L'étude suivante ne prend pas en compte les 800 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des centres sociaux de la région sont très proches de la moyenne nationale : 31 salariés en moyenne dans les centres sociaux de la région, 14 dans les EAJE et 10 dans les associations de développement social local.

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors « occasionnels »)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	PACA	Moyenne nationale
Centres sociaux	31	31
EAJE	14	13
ADSL	10	11

Les emplois repères

Dans les centres sociaux, la répartition des salariés selon les emplois repères est très proche de la moyenne nationale. On observe toutefois une proportion très légèrement inférieure de salariés positionnés sur les emplois repères de la « petite enfance » : 3% en PACA contre 6% en moyenne nationale.

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, la répartition diffère dans la région et en moyenne nationale : en PACA, la proportion d'emplois repères « petite enfance » y est moins élevée (35% contre 48% en moyenne nationale), compensé par des proportions de d'emplois repères « animation » et « service-maintenance » plus élevée.

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

Emplois repères regroupés	Centres sociaux		EAJE		Autres	
	PACA	National	PACA	National	PACA	National
Direction / Encadrement	8%	7%	7%	7%	11%	21%
Animation	69%	69%	38%	30%	56%	46%
Personnel administratif	11%	9%	4%	3%	24%	18%
Petite enfance	3%	6%	35%	48%	-	2%
Service / maintenance	9%	9%	16%	12%	9%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Dans les autres associations de la région, les proportions de « direction » principalement mais aussi de « service-maintenance » sont plus faibles, compensées par les emplois repères « animation » et « personnel administratif ».

En PACA, la branche compte 6% de cadres (identique à la moyenne nationale) : 10% chez les hommes et 5% chez les femmes.

La proportion de cadres dans la région atteint 6% dans les centres sociaux, et 4% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Les femmes représentent 80% des salariés des associations de la région (contre 82% en moyenne nationale) : 75% dans les centres sociaux, 99% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 63% dans les associations de développement local.

La proportion de femmes dans les associations de développement social local de la région est inférieure à la moyenne nationale (70%).

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	32%	68%	100%
Animation	25%	75%	100%
Personnel administratif	8%	92%	100%
Petite enfance	1%	99%	100%
Service / maintenance	15%	85%	100%
Total	20%	80%	100%

Pourcentage en colonne

	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	14%	7%
Animation	73%	54%
Personnel administratif	4%	12%
Petite enfance	1%	15%
Service / maintenance	8%	12%
Total	100%	100%

Note :

Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :

Direction / encadrement = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur

Animation = Animateur – Animateur d'activité – Intervenant technique

Personnel administratif = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire

Petite enfance = Auxiliaire petite enfance – EJE

Personnel de service = Personnel de service – Agent de maintenance

Comme dans la moyenne nationale, les femmes occupent proportionnellement davantage de postes positionnés sur les emplois repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction/encadrement et d'animation.

L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 36 ans (identique à la moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
PACA	82%	10%	8%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

L'âge moyen varie de 44 ans pour les postes de direction/encadrement à 30 ans pour les animateurs d'activités.

Ce sont les personnels d'encadrement qui révèlent les anciennetés moyennes dans l'association les plus longues, suivis par les personnels administratifs, puis par les postes liés à la petite enfance.

Le lien entre l'âge moyen des salariés et l'ancienneté moyenne dans l'association apparaît clairement, à l'exception des personnels de service et maintenance dont l'âge moyen est élevé tandis que l'ancienneté moyenne est faible.

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	44	7
Animateur	35	3
Animateur d'activités	30	2
Intervenant technique	41	4
Personnel administratif	42	6
Petite enfance	37	6
Service / maintenance	40	2
Total	36	4

Les types de contrat

50% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local de la région et 68% des salariés des EAJE sont en CDI.

Ces résultats sont dans les associations de la région proches de la moyenne nationale.

En PACA, 35% des salariés des centres sociaux et ADSL travaillent à temps plein. Cette proportion

est très supérieure à la moyenne nationale qui s'élève à 27%. Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, ce sont 36% des salariés qui travaillent à temps complet (identique à la moyenne nationale).

Ainsi, dans la région, 26% des salariés des centres sociaux et associations de développement local, et 27% des salariés des EAJE sont employés en CDI temps complet (cette proportion est supérieure à la moyenne nationale dans les centres sociaux et ADSL de la région).

En PACA, quelque soit le type d'établissements, 20% des salariés bénéficient de contrats aidés. Ces proportions sont très au-dessus de la moyenne nationale, particulièrement dans les centres sociaux et ADSL.

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

Types de contrat	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	PACA	National	PACA	National
% de CDI	50%	53%	68%	65%
% Temps complet	35%	27%	36%	36%
% CDI temps complet	26%	21%	27%	28%
% de contrats aidés	20%	13%	20%	16%

La formation continue

En 2009, 177 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 63% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 72 établissements d'accueil de jeunes enfants, 72 centres sociaux, et 33 autres associations.

Ce sont 1627 salariés qui ont participé à 2652 actions de formation : 1114 participants issus des centres sociaux, 1144 participants issus des EAJE et 394 participants issus d'autres associations. 28% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

2318 formations ont été financées au titre du plan, 233 financées au titre de la professionnalisation et 101 sont des congés individuels de formation.

Le plan de formation

En PACA, parmi les 2318 formations financées sur le plan en 2009 : 976 participants étaient issus d'un centre social, 1060 d'un établissements d'accueil de jeunes enfants et 282 d'une association de développement social local.

Dans les centres sociaux et associations de développement social local, un peu plus du quart des formations concernent «l'animation et le

travail social». Viennent ensuite les formations «entretiens et sécurité», «autres formations sociales» et «organisation personnelle et communication».

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, ce sont près de la moitié des actions de formation à être classées dans le thème « l'animation globale et le travail social ». Comme dans les centres sociaux, le thème «entretien et sécurité» (18% des actions) se place en deuxième position.

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Animation globale / travail social / techniques d'animation	343	27%	457	43%
Entretien et sécurité	176	14%	190	18%
Autres formations sociales	137	11%	153	14%
Organis. personnelle et com°	136	11%	21	2%
Secrétariat bureautique	114	9%	17	2%
Autres	98	8%	53	5%
Comptabilité gestion	82	7%	25	2%
Management et conduite de projet	76	6%	10	1%
Ressources humaines et formation	56	4%	100	9%
Informatique	33	3%	14	1%
Sciences humaines	7	1%	20	2%
Total	1258	100%	1060	100%

93% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 7% sont certifiantes (3,5% inscrites au RNCP³ et 3,5% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
DEAP	21	BAFA	63
DEJEPS	15	BAFD	18
BPJEPS	14	DEFA	12
DE EJE	8		
CAP PE	3		
CAFME	3		
BTS	2		
CAFDES	2		

Note : DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS = Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

Les formations certifiantes reconnues inscrites le plus fréquemment au plan de formation de la branche dans la région sont le DEAP, le DEJEPS, et le BPJEPS. Les formations certifiantes non reconnues au RNCP financées sur le plan dans la région sont : 63 BAFA, 18 BAFD et 12 DEFA.

Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 600 € (mais la

moitié ont coûté moins de 250). Les formations ont duré en moyenne 31h (mais la moitié des formations ont duré moins de 12h).

Le coût total horaire des formations est de 26€ (avec une médiane à 18€ de l'heure).

La professionnalisation

En 2009, 233 formations en PACA ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 42 contrats de professionnalisation, 47 périodes de professionnalisation et 144 DIF prioritaires.

La moitié des contrats de professionnalisation ont duré moins de 167 h et coûté moins de 2584 €. Le coût horaire median s'élève à 9€15 de l'heure.

Parmi les 47 **périodes de professionnalisation**, apparaissent entre autres : 13 DEJEPS, 6 BPJEPS, et 3 DEFA.

La durée médiane des périodes s'élève à 154h, pour un cout total médian de 1848€, soit un coût total horaire médian de 12€.

Les thèmes des 144 **DIF** concernent principalement l'animation : 41 sont classés dans le thème «l'animation et le travail social». 26 concernent le «secrétariat - bureautique», 19 «l'organisation personnelle et la communication» et 15 «management et conduite de projet».

La moitié des DIF a duré moins de 21h, et le coût horaire médian s'élève à 36€.

Observatoire Emploi Formation
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINÉ
beatrice.thiphaine@snaecso.com

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles